Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0214

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 22 septembre 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 79 Procurations : 8

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. AUZOU Didier , Mme BENECH Laurence , Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , Mme PADERNO PRIGENT Aline (suppléante de M. BERTRAND Régis), Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CANÉVET Fabien , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. CORDESSE Alain , M. COURGIBET Pascal , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme FERRIER Florence , Mme FOURNIS-BEYOU Aurore , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , Mme HARDY Anne , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAYUS Michel , M. LE BEVER Gildas , Mme LE BOULANGER Danielle , M. LE BUHAN Erwan , Mme LE CALVEZ Joyselle , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE JANNOU Virginie , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , M. RANNOU Laurent , Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. TOURNIER Vincent

Procurations :
Mme DRONIOU Marie-Louise à M. LAYUS Michel, M. EVEN Jean-Louis à Mme FERRIER Florence, M. FROGER Jérôme à Mme CLOAREC Anne-Laure, M. LAURENT Éric à M. EGAULT Gervais, Mme LOGNONÉ Jamila à M. CAMUS Sylvain, Mme MOLLE Anabelle à M. KERGOAT Yann, Mme NICOLAS Sonya à Mme GENÉTAY Stéphanie, M. ROBERT Éric à M. SEUREAU Cédric

Etaient absents excusés :
Mme BONNIEC Carole, M. LE BRIAND Gilbert, Mme PONTAILLER Catherine

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Transport : Rapport annuel 2025 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

Exposé des motifs

L'article L. 2224-5 du Code général des collectivités territoriales prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics à caractère industriel et commercial exploités en régie, affermés ou concédés. Ce rapport est destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport comprend des indicateurs techniques et financiers. Il doit être adopté et présenté à l'assemblée délibérante au plus tard dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, Lannion-Trégor Communauté organise des services de transport en commun, de transport à la demande et développe des mobilités actives, à destination de tous les habitants du territoire. Le rapport joint en annexe présente les données de l'exercice 2025 pour l'ensemble de ces services.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à LA MAJORITÉ
(Par 86 pour)
(Par 1 abstention)

DECIDE DE :

PRENDRE ACTE Du Rapport annuel 2025 sur le Prix et la Qualité des Services publics de mobilité, tel que joint en annexe à la présente.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

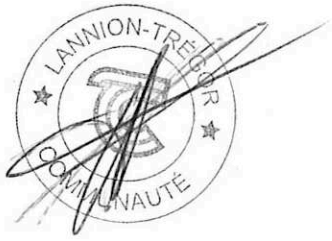
La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 02 OCT. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 02 OCT. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT





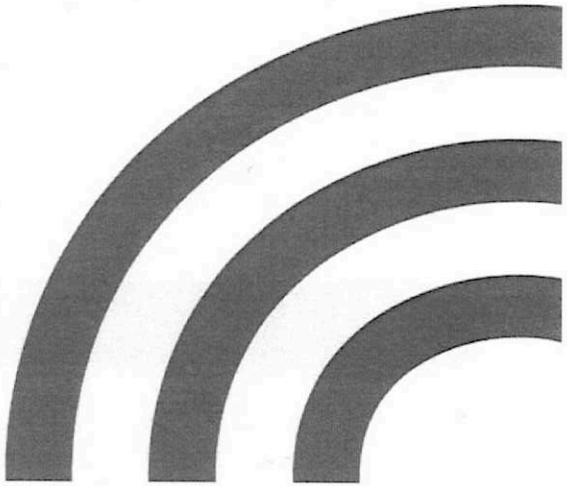
Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

RPQS 2025

MOBILITE

2025
Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Transport



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

Sommaire

01 La mobilité à LTC

02 Les services en régie

03 Les services externalisés

04 Les services associés et études

05 Bilan financier et recettes

06 Perspectives 2026

RPQS Mobilité 2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

1. La mobilité à LTC

Présentation de l'AOM et de ses missions

Lannion-Trégor Communauté (LTC) exerce la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son territoire, conformément aux dispositions du Code des transports. Sa mission principale est de définir, organiser, financer et évaluer l'ensemble des services de transport public de personnes et des services de mobilité sur son périmètre, composé de 57 communes.

Pour répondre aux enjeux de la transition écologique et des besoins de ses 100 000 habitants, l'AOM déploie une stratégie multimodale et diversifiée. Elle gère directement, en régie, des services essentiels tels que le transport urbain et le transport à la demande pour personnes à mobilité réduite, ou la location de vélos et scooters électriques. Elle s'appuie également sur des marchés publics, contrats et conventions pour confier des missions spécifiques à des opérateurs privés, notamment le transport scolaire, le transport interurbain, le transport à la demande rural et le covoiturage subventionné, garantissant ainsi un service public flexible et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

1. La mobilité à LTC

Objectifs de l'année 2025

Pour l'année 2025, la politique de mobilité de l'AOM s'est articulée autour des objectifs stratégiques suivants :

- Mettre en œuvre le Plan de mobilités (PDM) dans un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Le PDM correspond au document de planification stratégique et opérationnel qui définit la politique de mobilité du territoire. Il vise à répondre aux enjeux sociaux de la mobilité (droit à la mobilité) tout en intégrant les enjeux environnementaux (pollution de l'air et transition énergétique). Le plan d'action du PDM est élaboré pour une période allant jusqu'à 2030.

- Améliorer et rendre plus attractifs les réseaux de transport « TILT » et scolaire sur l'ensemble du territoire et pour tous les publics : lignes et points de desserte, horaires, correspondances entre pôles, tarification adaptée, communication...
- Renforcer l'accessibilité en trains et en cars du territoire et multiplier les points d'intermodalité pour assurer un maillage cohérent du territoire.
- Soutenir le recours au covoiturage et aux expérimentations de mobilité.
- Encourager le recours aux modes de déplacements actifs, en particulier le vélo.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

1. La mobilité à LTC

Faits marquants 2025

- Adoption du Plan de Mobilité simplifié (PDM) de Lannion-Trégor Communauté.
- Renforcement de l'attractivité du réseau de transport en commun :
  - Lancement d'une nouvelle ligne estivale : le Fou de Bassan.
    Cette ligne traverse les communes de Saint-Quay-Perros, Louannec, Trélévern, Kermaria-Sulard, et Trévou-Tréguignec. Des correspondances permettent de rejoindre la côte de granit rose (via le Macareux) ou Lannion (via la ligne E).
  - Création d'une offre domicile-travail pour la côte de Granit Rose avec l'ajout d'horaires et de tracés adaptés sur les lignes D et E (D-PRO ; E-PRO).
  - Ajustement des tracés des lignes de marché pour permettre la desserte des quartiers de Saint-Marc et Ker-Uhel à Lannion.
- Soutien à l'utilisation de l'offre de transport :
  - Application du tarif réduit aux personnes de + de 65 ans pour les carnets et abonnements du réseau TILT.
  - Ajout d'une solution billettique permettant l'achat d'un ticket unitaire de transport par SMS.
  - Création d'un nouveau guichet unique pour l'achat physique de titres de transport solidaires, d'abonnements mensuels et annuels. Ce guichet est situé à l'accueil usagers au siège de Lannion-Trégor Communauté.
  - Mise en place de la réservation en ligne pour les services de transport à la demande (TAD).

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

2. Les services en régie

Présentation générale – périmètre

Lannion Trégor-Communauté organise au sein de la régie transport l'exploitation des lignes régulière urbaines de Lannion du réseau TILT :

- Ligne A : Hôpital / Ploubezre <> Le Rhu (Pégase)
- Ligne B : Beg Léguer / Servel <> Coppens
- Ligne C : Loguivy <> Pégase
- Ligne F : Centre ville <> Pégase

Ainsi que les services de Transport à la Demande (TAD) MobiliTILT et AlloTILT.

La collectivité organise également en régie un service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE) Velek'tro et de scooter (destinés aux usagers s'inscrivants dans un démarche de retour à l'emploi) Scootélek'tro.

Pour accompagner l'organisation de ces services, l'AOM LTC est dotée d'une plateforme téléphonique pour répondre aux sollicitations *Mobilité* (réservation transport à la demande, suivi inscription transport scolaire, relation usagers vélek'tro,...) mais également *Collecte des Déchets* (sollicitations encadrées par une convention) : la Plateforme Relations Usagers

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

2. Les services en régie

Présentation générale – moyens

Personnel :

Pilotage (voir suivi et contrôle des services externalisés)

1. Transport en régie (Transport Urbain de Lannion et AlloTILT et TAD PMR MobiliTILT) :

- 1 chef d'équipe
- 16 conducteurs et conductrices

2. Mobilités électriques (vélek'tro et scootélek'tro) :

- 1 cheffe d'équipe
- 2 mécaniciens

3. Plateforme relation usagers :

- 1 coordinatrice
- 2 opératrices téléphonique (dont une à 80%)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

2. Les services en régie

Présentation générale – moyens

Moyen matériel :

1. Transport en régie

- 9 bus (dont 2 électriques)
- 3 minibus (dont 1 électrique)
- 7 véhicules TPMR
- 1 véhicule de service électrique

2. Mobilités électriques (vélek'tro et scootélek'tro) :

- 2 fourgons + 1 remorques
- Moyens de manutention de scooters et de vélos

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

2. Les services en régie

Transport régulier – description des services

- Ligne A : Hôpital / Ploubezre <> Le Rhu (Pégase)
  - 18 passages par jour en hiver, 12 passages par jour en été
  - Circule le samedi, 7 passages par jour
  - 9 400 km commerciaux
- Ligne B : Beg Léguer / Servel <> Coppens
  - 10 passages par jour en hiver, 8 passages par jour en été
  - Circule le samedi, 6 passages par jour
  - 5 400 km commerciaux
- Ligne C : Loguivy <> Pégase
  - 6 passages par jour en période scolaire (pas de circulation durant les vacances et le samedi
  - 1 900 km commerciaux
- Ligne F : Centre ville <> Pégase
  - 1 passage par jour (toute l'année, pas de circulation le samedi
  - 500 km commerciaux

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

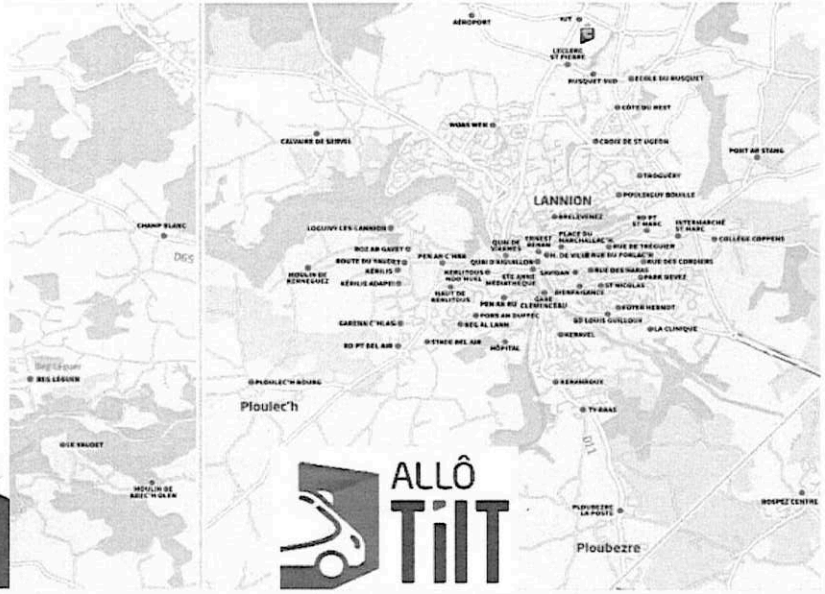
2. Les services en régie

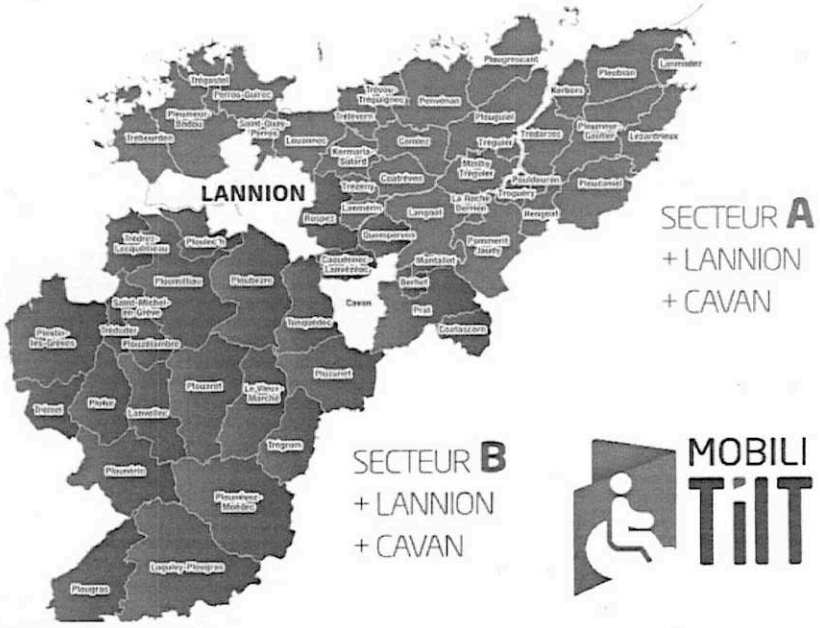
Transport à la demande – description des services

Deux services de transport à la demande sont réalisés en régie :

- MobiliTILT : Transport à la demande zonal en porte à porte réservé aux détenteurs de la carte mobilité inclusion (CMI) invalidité et aux personnes de plus de 80 ans justifiant d'un QF inférieur à 1 780 €
- AlloTILT : Transport à la demande sur Lannion en point à point ouvert à tous

le troisième service de TAD, TaxiTILT est réalisé par les taxis du territoire)





Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

2. Les services en régie

Transport à la demande – données 2025

6206 courses effectuées par les conducteurs de la régie (dont 419 pour le service TaxiTILT)

Pour MobiliTILT : 282 usagers uniques pour 5 180 courses

Pour AlloTILT : 64 usagers uniques pour 612 courses

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

2. Les services en régie

Vélek'tro et Scootélek'tro – description des services

Vélek'tro :

- 450 vélos à assistance électrique proposés en location longue durée (+ 80 VAE mis à disposition dans le cadre d'une convention à l'Office de Tourisme Communautaire pour la location courte durée + 20 VAE véhicules de service pour les agents
- 5 longtail électriques
- 2 vélo cargo électriques

Scootélek'tro :

- 25 scooters électriques proposé en location sur prescription des partenaires de l'emploi du territoire pour le retour à l'emploi

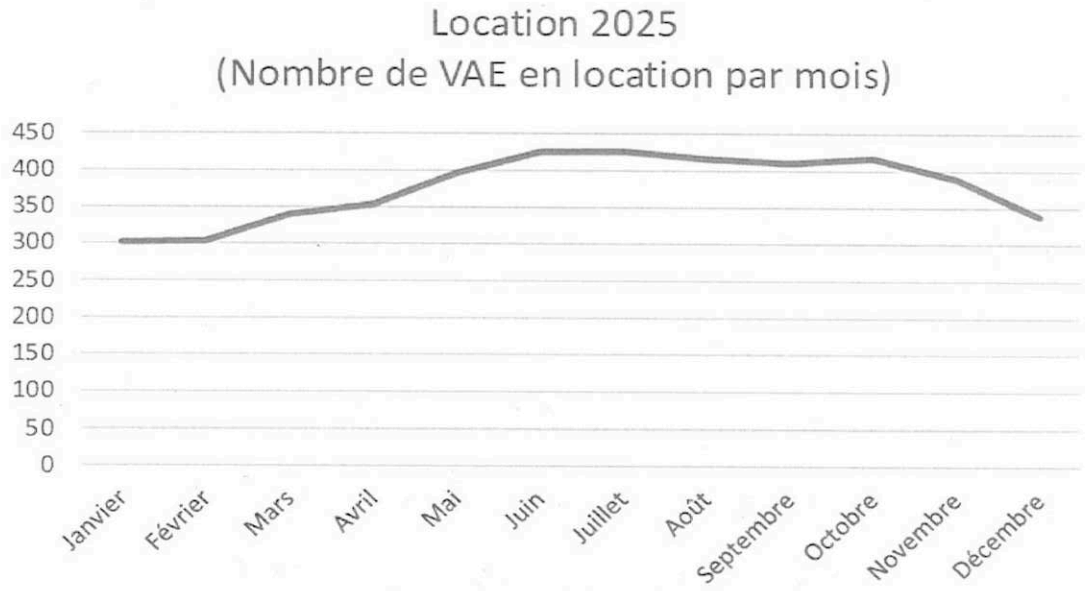
vélek'tro
scootélek'tro

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

2. Les services en régie

Vélek'tro et Scootélek'tro – usages



vélek'tro
scootélek'tro

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

2. Les services en régie

Plateforme relation usagers

Numéro unique pour la Mobilité et Collecte des déchets : 02 96 05 55 55

Ouverte de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

Adresse mail unique : info.usager@lannion-tregor.com

Nombre d'appels traités : 30 850 (+9% par rapport à 2024) appels dont :

- 11 223 (+17%) pour la collecte des déchets
- 10 242 (-11%) pour les réservations de transport à la demande
- 1 661 (-17%)pour les vélek'tro
- 1 770 (-22%) pour le scolaire
- Autre : renseignements généraux transport

Pourcentage de mise en relation réussi : 65 %

Nombre de mails reçus et traités : 6 648

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

3. Les services externalisés

Présentation générale

Lannion-Trégor Communauté confie dans le cadre de marchés publics, convention, contrat, l'exploitation des services suivant :

- Transport scolaire et transport des enfants inscrits en ULIS/Segpa ne relevant pas de la MDPH (Marchés publics)
- Transport interurbain et urbain de la côte de Granit Rose (Marchés publics)
- Transport à la demande TaxiTILT (convention avec les taxis)
- Covoiturage subventionné

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

3. Les services externalisés

Moyens

Pour le pilotage et le suivi des services :

Personnel :

- 1 responsable de service
- 1 renfort en charge du plan transport
- 1 chargé de suivi des points d'arrêts
- 1 chargée des relations transport scolaire

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

3. Les services externalisés

Transport scolaire

50 circuits organisés à destinations des établissements de Lannion, Pleumeur-Bodou, Perros-Guirec, Tréguier, Plestin-Les-Grèves, Plouaret.

Soit 508 330 kilomètres commandés en 2025 répartis en 10 lots confiés aux transporteurs du territoire :

- Lot 1 : Collège Paul Le Flem et Lannion : Transdev CAT
- Lot 2 : Collèges de Perros-Guirec et Lannion : Transdev CAT
- Lot 3 : Collège Yves Coppens : Transdev CAT
- Lot 4 : Collèges et lycée de Tréguier et Minihy-Tréguier : Transport Jézéquel
- Lot 5 : Collège François-Marie Luzel et Lannion : Transport Jézéquel
- Lot 6 : Collège du Penker : Rolland-Kreisker Bus et Cars
- Lot 7 à 10 : Circuits dont l'organisation est déléguée aux communes (Loguivy-Plougras, Triskol, Plounévez-Moëdec, Perros-Guirec) : Rouillard, Transport Jézéquel, Ambulance Derrien, Taxi Bennasse)

+ 10 400 kilomètres commandés pour le transport des élèves ULIS/SEGPA ne relevant pas de la MDPH (marchés publics confiés à Jézéquel Mobilité et Autocars Guennec)

+ Marché ligne 30 pour les scolaires de Plestin vers Lannion : Rolland-Kreisker Bus et Cars

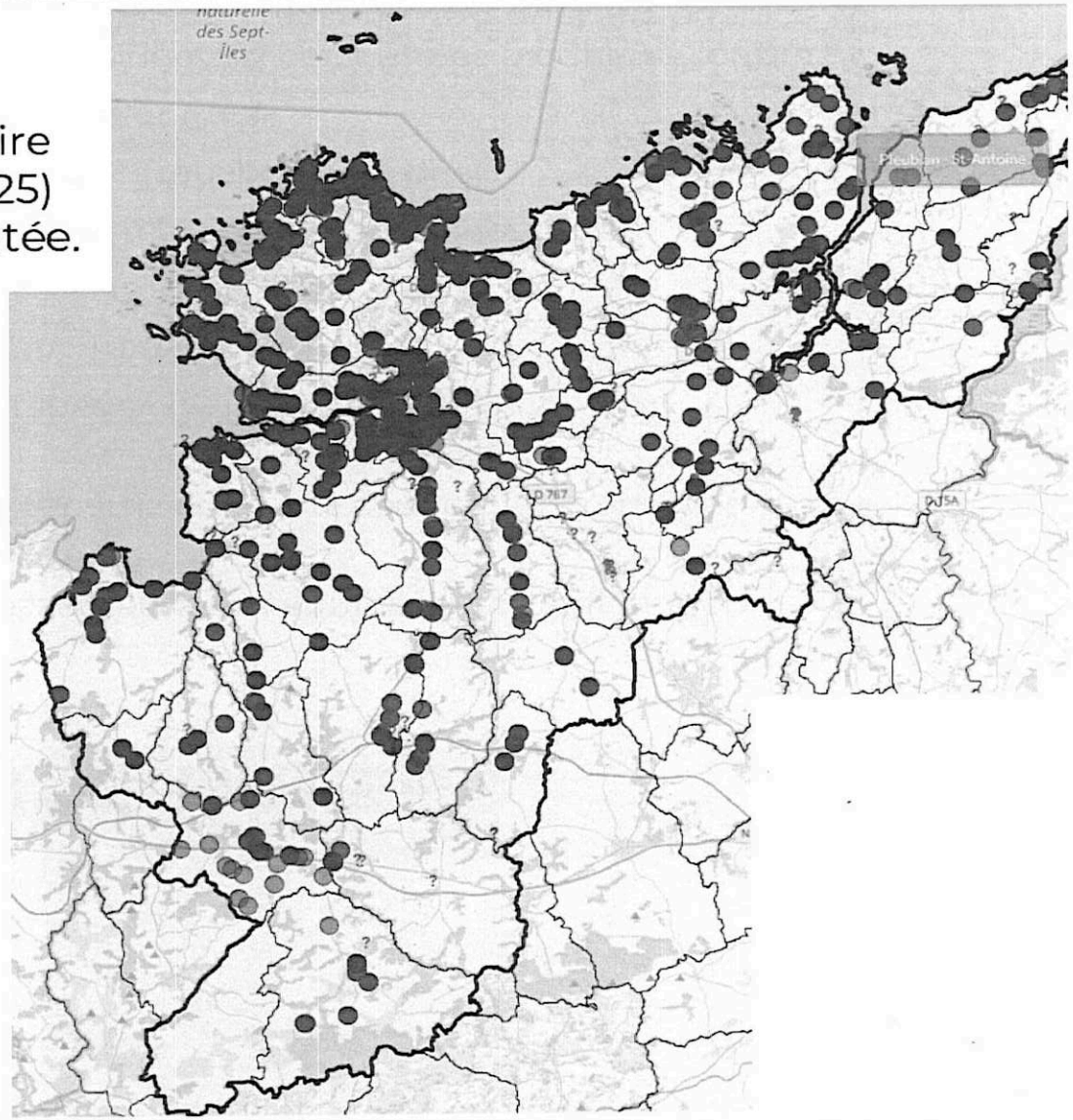
Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

3. Les services externalisés

Transport scolaire

3643 élèves inscrits pour l'année scolaire 2025-2026 (3610 pour l'année 2024-2025) répartis sur 351 points d'arrêts de montée.



Une tarification au QF depuis la rentrée 2023-2024 associée à la mise en place d'un nouveau logiciel d'inscription permettant la gestion des justificatifs.

Une information des familles :

- Sur le site de LTC (rubrique info voyageur)
- Par mail pour les évènements programmés (Travaux, ...)
- Par SMS pour les incidents inopinés (Météo, ...)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

3. Les services externalisés

Transport régulier – descriptif des services

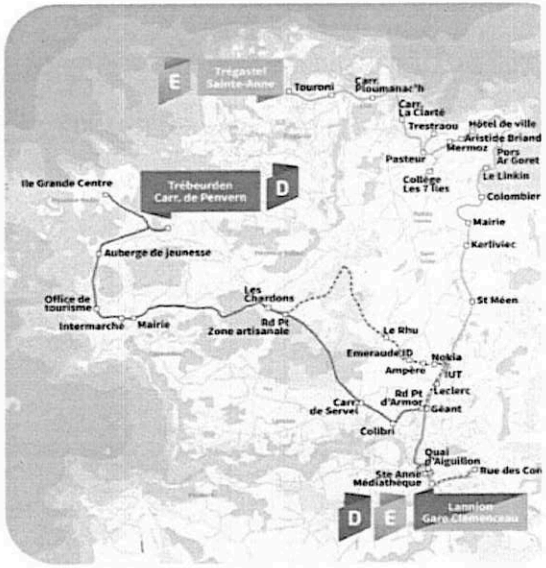
- Le Macareux : urbain de la côte de Granit Rose (Louannec, Saint-Quay-Perros, Perros-Guirec, Trégastel
  - Hiver : 3 passages par demi-journée les lundis matin, mercredis matin et après-midi, vendredis matin, sauf fériés)
  - Eté : 20 passage par jours (tous les jours, fériés inclus)
- Ligne D : Interurbain Lannion, Saint-Quay-Perros, Perros-Guirec, Trégastel
  - Hiver : 4 passages par jour (du lundi au samedi sauf fériés sauf ligne PRO uniquement en semaine)
  - Été : 5 passages par jour (tous les jours, fériés inclus sauf ligne PRO uniquement en semaine)
- Ligne E : Interurbain Lannion, Pleumeur-Bodou, Trébeurden, Trégastel (uniquement l'été)
  - Hiver : 4 passages par jour (du lundi au samedi sauf fériés sauf ligne PRO uniquement en semaine)
  - Été : 5 passages par jour (tous les jours, fériés inclus sauf ligne PRO uniquement en semaine)
- Ligne 30 : Interurbain coordonné avec Morlaix-Communauté : Plestin-les-Grèves, Ploumilliau, Saint-Michel-en-Grèves, Ploulec'h, Tréduder, Lannion (possibilité de poursuivre vers Morlaix)
  - Hiver : 7 passages par jour dont 2 destinés aux trajets domicile-travail
  - Été : 7 passages par jour
- Lignes de marchés : Au départ de plusieurs communes du territoire pour le marché de Lannion et de Plouaret

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

3. Les services externalisés

Transport régulier – ajout des services D-PRO et E-Pro janvier 2026



Ligne D

18,5 kilomètres

33 minutes

13 points d'arrêts

Ligne E

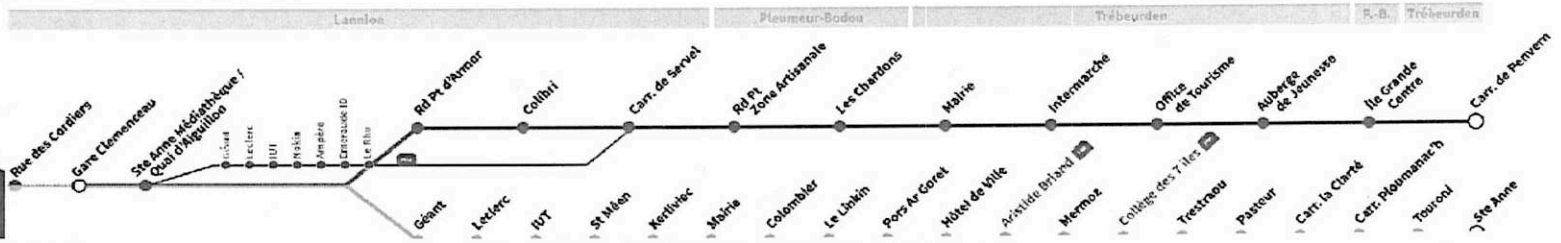
22 kilomètres

45 minutes

19 points d'arrêts

Nouveautés au 6 janvier 2025 :

1. Ajout d'un aller retour le matin (passage de 3 A/R par jour à 4 A/R par jour en semaine)
2. Un tracé spécifique pour les passages identifiés comme utiles pour les déplacement domicile-travail **PRO** (arrivée 8h30 à Pégase – départ 17h50 de Pégase)
   - Ligne D : passage par le Rhu pour desservir efficacement Pégase (17 points d'arrêts)
   - Ligne E : Ajout de l'arrêt Collège des 7 iles (20 points d'arrêts)
3. Desserte de l'arrêt Carrefour de Penvern suite à la mise en accessibilité de l'arrêt par la mairie



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

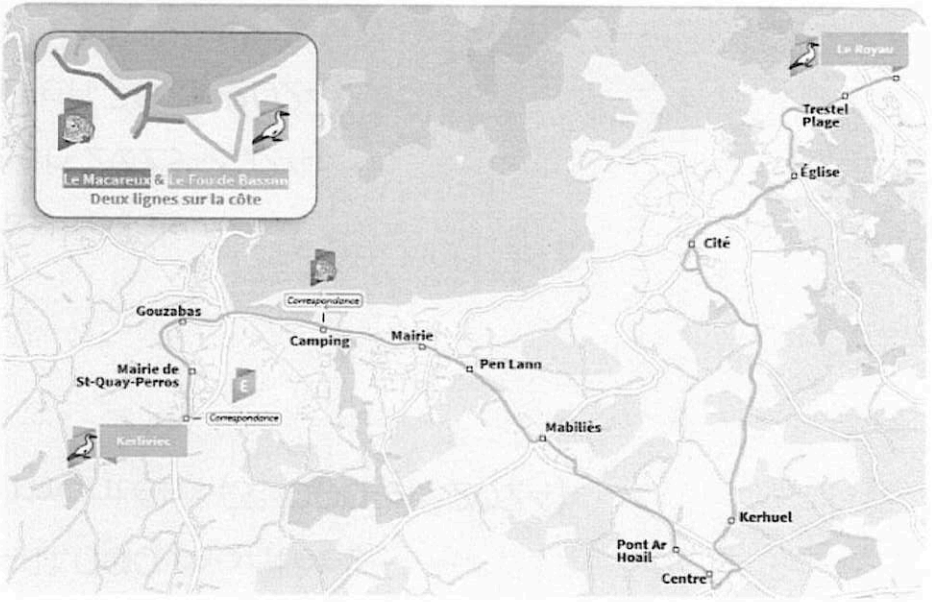
LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

3. Les services externalisés

Transport régulier – expérimentation Fou de Bassan

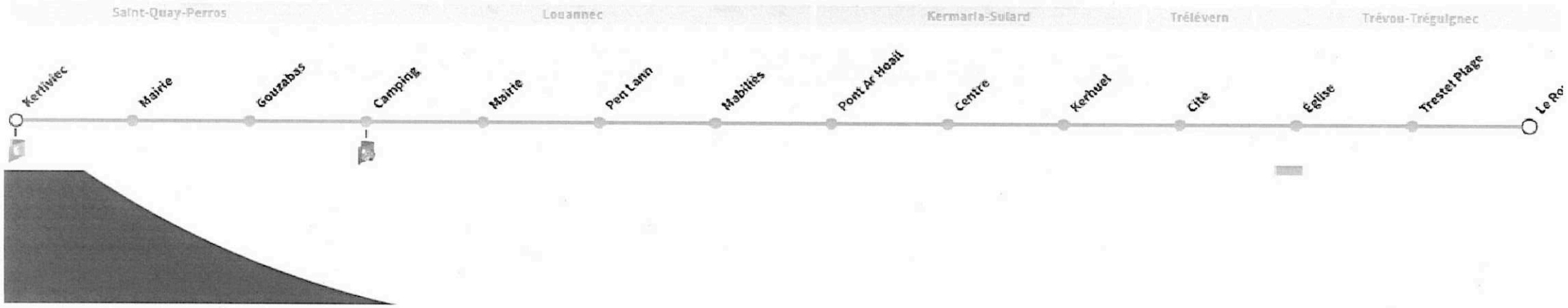


- 16 kilomètres
- 30 minutes
- 14 points d'arrêts



Nouveautés été 2025 :

Nouveau service en correspondance avec le Macareux à l'arrêt Camping de Louannec



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

3. Les services externalisés

Transport régulier – Fréquentation

- Le Macareux :
  - Hiver 2024-2025 : 23 300 kilomètres – 11 000 montées
  - Eté 2025 : 49 769 kilomètres – 33 100 montées (31 000 en 2024)
- Le Fou de Bassan :
  - Été 2025 : 1 100 montées
- Ligne D et Ligne E :
  - Hiver 2024-2025 : 69 900 kilomètres au total
    - 14 000 montées sur la D (11 000 en 2023-2024)
    - 30 000 montées sur la E (26 000 en 2023-2024)
  - Été 2025: 26 046 kilomètres au total
    - 8 400 montées sur la D (7 400 en 2024)
    - 11 800 montées sur la E (10 300 en 2024)

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

3. Les services externalisés

Transport à la demande

Un service de transport à la demande est externalisé :

- TaxiTILT : Transport à la demande rural zonal en porte à porte aux personnes justifiant d'un QF inférieur à 1 780 €

Les courses sont confiés la veille à midi aux taxis du territoire avec lesquels une convention est établie.

147 usagers uniques

1587 courses réalisées dont 1168 confiés aux taxis du territoire (16 taxi partenaires sur l'année 2025)

PÔLES D'HABITATION

Les résidents du pôle de Lannion ne peuvent pas s'inscrire à Taxi Tilt. Pour des déplacements sur ce pôle, tous les habitants de LTC peuvent utiliser le réseau Tilt ou le service Allô Tilt.



PÔLE DE PERROS-GUIREC

KERMARIA-SULARD
LOUANNEC
PERROS-GUIREC
PLEUMEUR-BODOU
SAINT-QUAY-PERROS
TRÉBEURDEN
TRÉGASTEL
TRÉLEVERN
TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

PÔLE DE PLESTIN-LES-GRÈVES

TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU
PLOUMILLIAU
SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE
TRÉDUDER
PLESTIN-LES-GRÈVES
PLOUZÉLAMBRE
PLUFUR
TRÉMEL

PÔLE DE PLOUARET

PLOUARET
LE VIEUX-MARCHÉ
TRÉGROM
PLOUMÉVEZ-MOËDEC
LOGUIVY-PLOUGRAS
PLOUGRAS
LANVELLEC
PLOUNÉRIN

PÔLE DE TRÉGUIER

PLOUGRESCANT
PENVÉNAN
PLOUGUIEL
CAMLEZ
TRÉGUIER
MINIHY-TRÉGUIER
COATRÉVEN
TRÉZÉNY
LANMÉRIN
LANGOAT
TROGUÉRY
LA ROCHE JAUDY

PÔLE DE LÉZARDRIEUX

KERBORS
LANMODEZ
LÉZARDRIEUX
PLEUBIAN
PLEUDANIEL
PLEUMEUR-GAUTIER
TRÉDARZEC

PÔLE DE CAVAN

BERHET
CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC
CAVAN
COATASCORN
MANTALLOT
PLUZUNET
PRAT
QUEMPERVEN
TONQUÉDEC

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

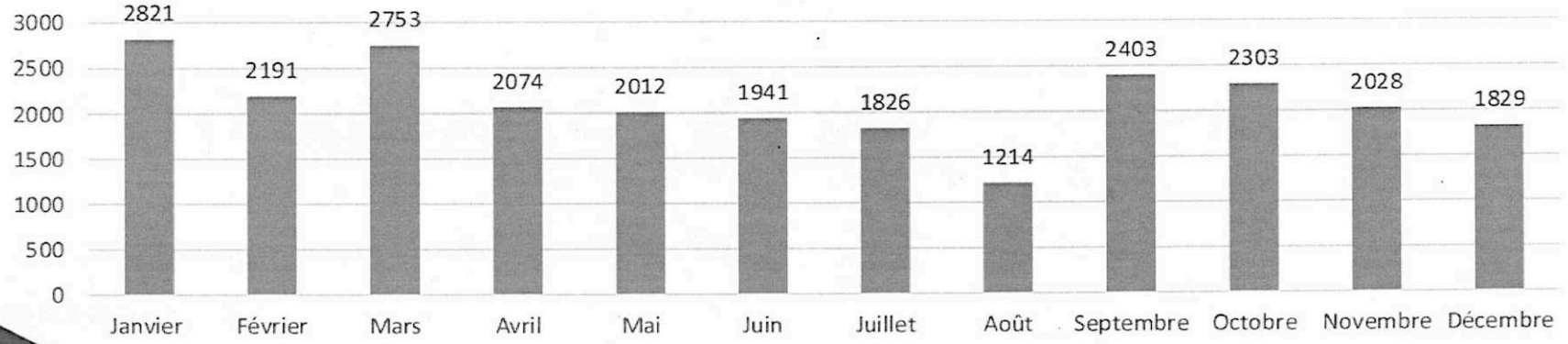
3. Les services externalisés

Covoiturage subventionné

Lannion-Trégor Communauté) propose une aide financière pour développer le covoiturage du quotidien via l'application Blablacar-daily (anciennement Klaxit). Tous les trajets au départ ou à l'arrivée de l'une des 57 communes du territoire sont concernés

Le conducteur reçoit une compensation de 1 € à 6 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue, et dans la limite de 150 € par mois. Pour les passagers, les 10 premiers trajets sont offerts, puis ils bénéficient d'un tarif réduit de 0,50 € par trajet jusqu'au 30ème km (majoré ensuite de 10 centimes par km supplémentaire).

Nombre de trajets incintés par mois 2025



Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

4. Les services associés et études

Autres services

LTC propose également :

L'accompagnement des communes et groupement de communes dans le financement et l'organisation des transports spéciaux pour les écoles dans le cadre d'une convention :

- Transports piscine : Les communes organisent le transport vers les piscines, LTC accompagne les communes dans le financement des transports en versant aux communes le montant total du trajet moins 25 €.
- Transport pédagogiques : LTC accompagne les communes dans le financement des transports à hauteur de 10% du montant TTC de la dépense pour des trajets de moins de 350 km

L'accompagnement de l'Epahd de Lannion pour son accueil de jour dans le cadre d'une convention : les moyens du service sont utilisées pour organiser un circuit de ramassage matin et soir à destination de l'accueil de jour OASIS. La collectivité est indemnisée du montant versé par l'ARS à l'epadh par usager pour le transport.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

5. Bilan financier et recettes

Recettes

Les recettes du budget transports :

	2024	2025	évolution
Versement mobilité	3 278 742.63 €	3 347 616.49 €	2.1%
Charges transférées Etat / Régions/ Communes...	2 982 925.30 €	2 928 336.73 €	-1.8%
Recette ventes	739 495.00 €	770 787.40 €	4%
Autres recettes d'exploitation (subventions, remboursements)	94 181.41 €	251 388.60 €	167%
Total Recette	7 095 344.34 €	7 298 129.22 €	3%

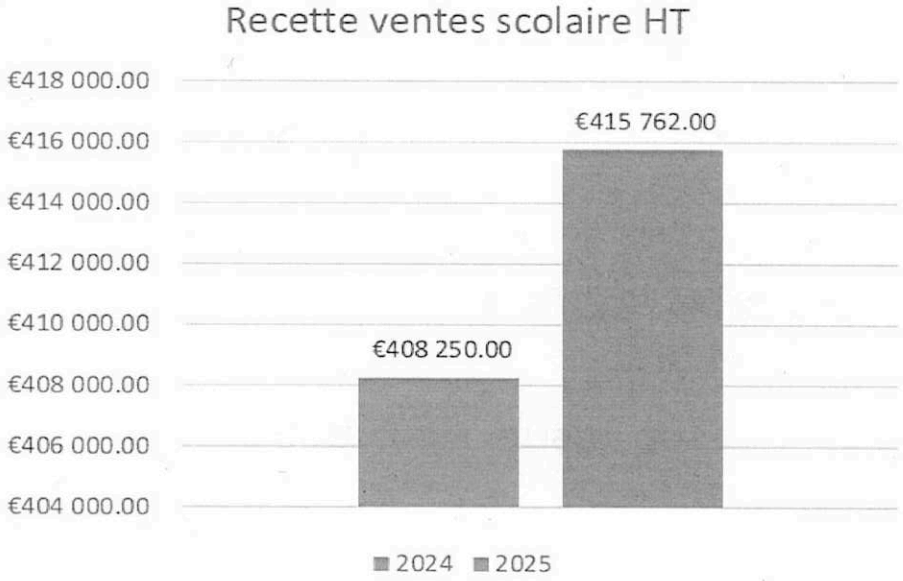
Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

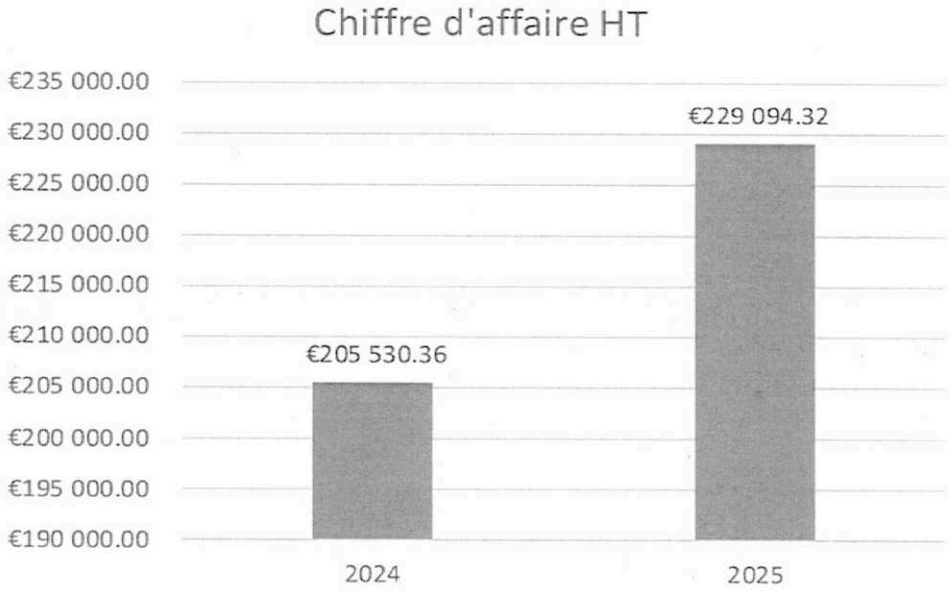
LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

5. Bilan financier et recettes

Recettes

Les recettes ventes





Auxquelles s'ajoutent (HT):
Les titres émis MobiliTILT et TaxiTILT : 21 400 €
Les recettes VAE (Mise à disposition OTC LCD + LLD) : 104 240 €

L'année 2025 a été marquée par l'augmentation du ticket unitaire de 1,40 € à 1,50€

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

5. Bilan financier et recettes

Recettes

Les recettes charges transférées :

Attributions de compensation pour l'organisation des services de transport :
2 950 094 €

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

5. Bilan financier et recettes

Dépenses

Étiquettes de lignes	2024	2025	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 099 608.07 €	4 871 284.92 €	-4%
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 259 754.08 €	1 249 280.64 €	-1%
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	578 485.03 €	615 055.67 €	6%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	813 559.44 €	450 558.00 €	-45%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 528.49 €	15 717.38 €	928%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	1 291.57 €	1 323.16 €	2%
Total général	**7 754 226.68 €**	**7 203 219.77 €**	**-7%**

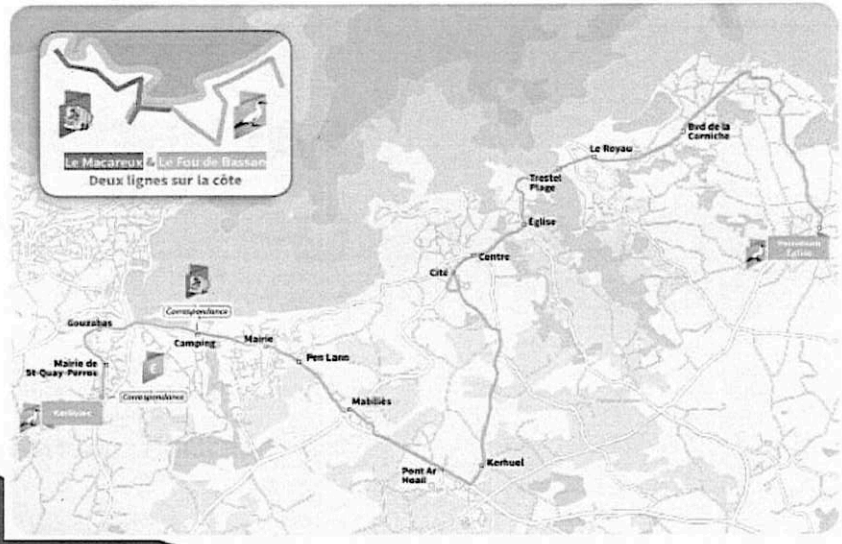
Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

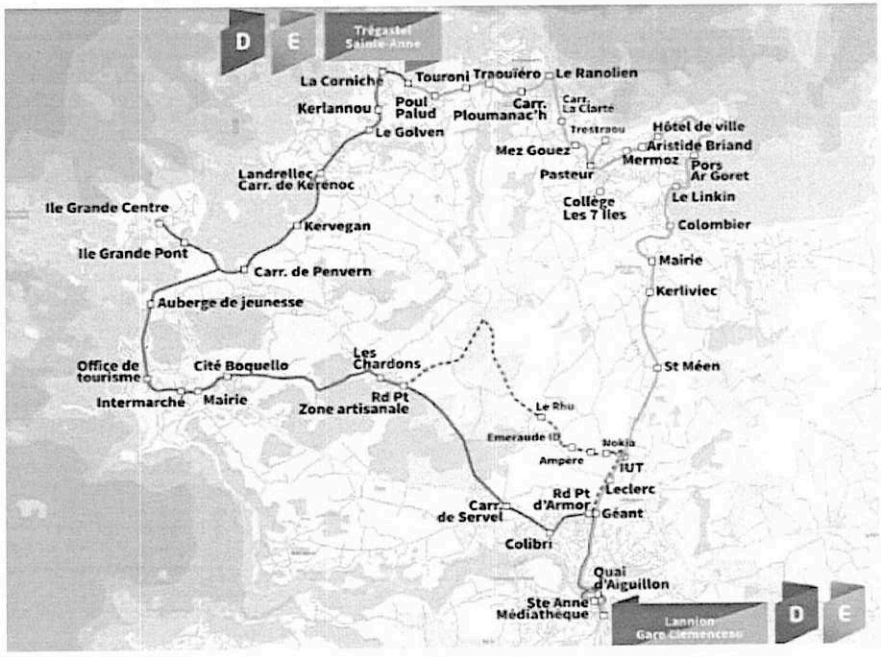
LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

6. Perspectives 2026

Projets pour 2026

- Modification du service du Fou de Bassan et prolongation jusqu'à Penvenan
- Prolongation du tracé de la ligne D pour rejoindre Trégastel
- Lancement de l'étude d'opportunité d'évolution des services de mobilité Axe Lannion-Plouaret-Guingamp





Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260929-CC_2026_0214-DE

LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER
KUMUNIEZH

lannion-tregor.com

Suivez-nous

Merci pour votre attention | Trugarez